

## Schmallenberg : un vaccin peut-être disponible d'ici la fin de l'année

A l'occasion d'un congrès scientifique annuel qui s'est déroulé mi-juin à Brighton (Royaume Uni), le laboratoire Merck Santé Animale (anciennement Intervet - Schering Plough en France) a fait état de l'avancée de ses travaux pour le développement d'un candidat vaccin contre le virus de Schmallenberg.

Ce vaccin, mis au point à partir de la souche sauvage du virus de Schmallenberg, est inactivé et contient un adjuvant qui stimule la réponse immunitaire. Dans les études menées, l'innocuité et l'efficacité ont été établies autant chez les veaux, les agneaux, que les brebis gestantes.

« Dans nos études, nous avons examiné la réponse sérologique et la virémie, et tous les animaux vaccinés ont répondu par la formation d'anticorps neutralisant le virus. Ils ont été protégés contre la maladie de Schmallenberg, avec un blocage complet de la multiplication du virus (= arrêt de la virémie), alors que tous les animaux témoins ont fait une virémie après l'épreuve. »

« Le vaccin est en voie d'obtenir son autorisation de mise sur le marché d'ici la fin de l'année 2012 ». a déclaré le Dr René Aerts, vice-président mondial de MSD.

Un processus accéléré qui bénéficie de l'expérience acquise par Merck avec la mise au point du vaccin contre la FCO sérotype 8, qui avait pris 21 mois, et qui pourrait aboutir cette fois-ci dans un délai encore plus court.

Le vaccin serait essentiellement destiné à protéger des animaux qui n'ont pas été exposés au virus : « Nous voyons un rôle potentiel pour ce vaccin dans la protection des jeunes animaux dans les élevages infectés, et dans la protection des cheptels non infectés dans les zones de risque », a indiqué M. Aerts.

Un vaccin dont il faudra de toute façon évaluer le rapport coût - risque / bénéfice.

Pour un virus très proche du virus Schmallenberg, le virus Akabane qui est présent en Australie et dans le Sud-Est Asiatique, les recommandations de vaccination portent uniquement sur les animaux « naïfs » (= jamais confrontés au virus) introduits dans les zones où la maladie sévit, et qui sont mis aussitôt à la reproduction.

D'autres travaux sont également encore nécessaires pour évaluer la capacité de ce vaccin à induire des anticorps protecteurs chez la vache gestante, et à éviter la transmission du virus au fœtus, phénomène responsable d'avortement ou de malformations irréversibles.

A suivre ...

*Philippe BLANQUEFORT . Sources : Communiqué de Merck Animal Health, et réseau des GDS.*